

Vendredi 8 Mars 2024

Poursuites judiciaires d'Hosny TRABELSI

Réaction de Kévin FAURE pour le groupe Finistère et Solidaires

"J'ai appris par voie de presse les poursuites judiciaires et le renvoi en correctionnelle d'Hosny TRABELSI pour des faits d'atteinte sexuelle qui lui sont reprochés.

J'ai tout d'abord une pensée pour la victime à qui j'adresse mon soutien dans cette épreuve. Par ailleurs, j'ai un profond attachement à la présomption d'innocence qui s'applique à tout citoyen y compris aux élus de la République.

Conseiller départemental du Finistère, élu sur le canton de Brest-5, seul Hosny TRABELSI dispose de la latitude pour décider de sa démission ou non de son mandat départemental - lui seul et la victime connaissent à ce stade la vérité des faits.

Néanmoins, en responsabilité dans la présidence du groupe politique Finistère et Solidaires, en cohérence avec les valeurs humaines défendues par Finistère et Solidaires et dans l'attente du jugement du 24 Juin, j'ai demandé à Hosny TRABELSI de se mettre en retrait à titre conservatoire du groupe Finistère et Solidaires dès à présent.

D'autres éventuelles décisions seront prises à l'issue du jugement."

Kévin FAURE

co-Président de Finistère et Solidaires